

République Française



SAINT-DIONISY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°043/2023

Séance du 29 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-neuf novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 23 novembre 2023, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur GREGOIRE Jean-Christophe, Maire.

Présents : Monsieur GREGOIRE Maire, M. CHARRIERE, Mme FAUQUET, M. QUENTIN, Mme BOUCHOT, M. MONTILLET, M. ESTRADE, Mme CAMBET PETIT-JEAN, Mme MANE, Mme ZAJDNER, M. FARGES

Absents excusés : Mme ORAND-GABRIEL, Mme LIRON, M. JURADO

Absent non excusé :

Secrétaire : M. Gilles MONTILLET

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	15
Nombre de membres en exercice :	14
Nombre de membres présents :	11
Nombre de procuration :	01

OBJET : REACTUALISATION DE LA DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA RD40A

Rapporteur : François CHARRIERE

Pour rappel : En séance du 30 août 2023, le Conseil Municipal avait décidé de demander une participation financière au Conseil Départemental du Gard pour l'aménagement et la mise en sécurité de la RD40 A.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'apporter quelques modifications techniques au projet.

Ces changements ayant un impact financier, Monsieur le Maire propose de réactualiser la demande de participation faite au Conseil Départemental au titre de la doctrine « Aménagement d'une traversée d'Agglomération ».

Les travaux sont prévus en 2 tranches, le montant total initialement prévu s'élevait à 883 149,30 € HT, il est aujourd'hui estimé à 945 852,49 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses (HT)			Recettes	
	Tranche 1	Tranche 2		
Assistance à maîtrise d'ouvrage	27 000,00	23 155,89	Etat (DETR)	176 629,86
Diagnostic, SPS..	7 500,00	7 500,00	Département Tr 1	209 624,14
Travaux	449 724,50	385 931,50	Département Tr 2	233 435,65
Dépenses imprévues	24 211,23	20 829,37	Nîmes métropole	102 802,60
			Fonds propres	223 360,24
Dépenses HT/ par tranche	508 435,73	437 416,76		
Dépenses totales	945 852,49 €		Recettes	945 852,49 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le

ID : 030-213002496-20231129-DEL043_2023-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 12 voix pour :

- valide la réactualisation du plan de financement prévisionnel du projet de travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la route de Calvisson comme présenté ;
- charge Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de participation auprès de Département pour cette opération ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférant à cette demande.

Saint-Dionisy, le 29 novembre 2023

Le Maire,

Jean-Christophe GREGOIRE

